

L'action transdépartementale incitative (ATI) « aires protégées » de l'IRD (2004-2006)

La création de l'action transdépartementale incitative (ATI) « Aires protégées » en 2004 avait pour ambition de constituer un réseau d'excellence de recherche interdisciplinaire sur les aires protégées, afin d'évaluer l'inscription des politiques de conservation de la biodiversité dans le référentiel du développement durable, tant au niveau global qu'au niveau local.

L'ATI a permis à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de valoriser la diversité de ses implantations et de renforcer ses coopérations internationales, comme celle des appartenances disciplinaires de ses chercheurs, pour décliner le problème de la conservation sous des angles à la fois biologiques, sociaux et politiques. Une vingtaine d'unités de recherche, ainsi que leurs partenaires, ont participé à cette approche comparative et prospective.

Trois questions transversales ont structuré les travaux de l'ATI :

- les enjeux biologiques de la conservation et notamment l'utilisation des nouveaux outils tels les réseaux écologiques, les corridors, l'organisation à l'échelle régionale d'infrastructures écologiques, etc. ;
- l'intégration des activités humaines dans la conservation, en particulier les dynamiques de participation et de prise en compte des savoirs locaux ;
- les convergences et les tensions qui s'affirment entre les exigences du développement durable et la définition des objets et objectifs de la conservation.

Les problématiques de recherche ont systématiquement réuni des chercheurs de différentes disciplines et, la plupart du temps, ont permis de comparer plusieurs types d'écosystèmes dans différentes régions tropicales : l'Amazonie (Brésil et Guyane en particulier), les savanes africaines (Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est),

Madagascar, ainsi que de nombreuses aires marines protégées. Les échanges internes aux équipes et entre groupes de recherche ont permis aux études de terrain d'être évaluées et mises en perspective à l'échelle internationale avec les grandes orientations des politiques environnementales.

La conduite de l'ATI a nourri des formations universitaires et des restitutions auprès des gestionnaires des aires protégées. Plusieurs colloques ont été organisés et différentes actions de valorisation ont été entreprises, dont le présent ouvrage constitue un volet. Il a été construit à partir d'articles de synthèse, retenus parmi de nombreuses autres contributions à l'ATI et retravaillés afin d'éclairer le rôle des aires protégées comme zones d'expérimentation du développement durable.

Catherine Aubertin,
Florence Pinton
et Estienne Rodary